Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2009)

Heft: 4

Artikel: Les bataillons du Génie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348843

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Ordre de bataille (OB)

Les bataillons du Génie

Rédaction RMS+

De manière générale, les formations du Génie remplissent cinq types de missions :

OFFICE AND ADDRESS OF THE PARTY	
MOBILITY	assurer la mobilité ;
COUNTER-	limiter les possibilités de
MOBILITY	mouvement de l'adversaire;
SURVIVABILITY	durcir et protéger des positions et installations ;
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	assurer la protection et la survie ;
	assainir des secteurs et détruire des munitions, des explosifs ou des ratés ;
GENERAL	conseiller, planifier et conduire
ENGINEERING	les opérations de construction
**	nécessitant des moyens
	techniques particuliers;
DISASTER	assumer des missions générales
RELIEF	du génie et d'aide en cas de catastrophe.

Le bataillon de Génie (bat G) compte 52 officiers, 125 sousofficiers et 658 soldats, pour un total de 835 hommes. Dans l'organisation XXI, les bat G type A comptaient 966 hommes répartis en une compagnie état-major, une compagnie technique, deux compagnies de sapeurs, une compagnie de sapeurs constructeurs et une compagnie de sapeurs de chemins de fer. Cette dernière a été supprimée et l'ordre de bataille suivant (4º de couverture) a été réalisé d'après l'OB 2011, valable dès le 1.01.2009.

Dans l'organigramme A XXI, deux bataillons étaient actifs –G Bat 6 (SG) et bat G 9 (FR)- et un troisième de réserve – le G Bat 12 (ZG). Seuls les deux premiers sont équipés.

Les formations du Génie sont polyvalentes et sont en mesure d'appuyer les autorités civiles de manière subsidiaire, grâce à leurs engins, leur capacité de transport et leur savoir-faire.

Toutes les illustrations © Armeefilmdienst

Avec l'étape de développement 08/11 et la réduction des formations de sapeurs de chars, ces dernières ont été renforcées et intégrées aux Grandes Unités suivantes :

- le bat G 2 (NE) bilingue, nouvellement créé, à la br bl 1 :
- le G Bat 6 (SG) à la Ter Reg 2;
- le G Bat 8 (LU) bilingue, de réserve, à la Ter Reg 2 ;
- le G Bat 12 (ZG), bilingue, de réserve, à la Ter Reg 3.

Le bat G est en mesure :

- d'assurer la mobilité opérative de formations de combat sur deux axes, respectivement 4 routes distinctes, sur une profondeur de 50 km durant la marche ou 30 km durant l'approche;
- d'appuyer les formations dans leurs préparatifs de combat et de manière limitée durant le combat ;
- dans le cadre des prestations générales du Génie :
 - d'ouvrir des axes de circulation et d'établir des axes de contournement à partir d'un secteur d'attente;
 - d'assurer des franchissements d'obstacles hors de zones de combat ;
 - de travailler sur et au-dessus de cours d'eau ;
 - d'accomplir des travaux de destruction (contremobilité);
 - de poser des obstacles et des minages ;
 - de construire des ouvrages, ainsi que des cantonnements pour la troupe ou des réfugiés/ prisonniers;
 - d'accomplir des engagements de catastrophe de manière autonome ou subsidiaire ;
- d'assurer la recherche de renseignements et la reconnaissance technique du Génie au niveau du bataillon.



Construction d'un pont au moyen d'une sonnette. Photo © bat G 2.



Les sapeurs peuvent être engagés sur des chantiers pour déblayer ou construire des obstacles en tous genres.



Les troupes du Génie disposent également de moyens de minages et de déminage.



Les pelles mécaniques appuient l'engagement des sapeurs.



Certains éléments du Génie nécessitent des moyens de transport adaptés.

